



2023



La ZFE (Zone à faibles émissions) existe déjà pour les véhicules utilitaires. **En 2023, une nouvelle ZFE entre en vigueur pour les voitures individuelles**, pour diminuer davantage nos émissions de particules fines et de CO₂. Comment faire ? C'est le but de la concertation lancée par la Métropole : discutons-en !

• LIRE P.12-13

Objectif faibles émissions

Grenoble Capitale Verte européenne

Comment produire une alimentation saine et durable ?

• LIRE P. 6

La science à portée de tous

À Grenoble, on crée des aurores boréales !

• LIRE P.23

Escalade en tenue d'époque

Il a grimpé le mont Aiguille... en armure médiévale !

• LIRE P. 24



405

© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

LES PHOTOS LES PLUS LIKÉES SUR INSTAGRAM

Voici vos deux images préférées durant cet été 2022 : le passage du Tour de France dans l'agglomération, en juillet ; et cette vue de carte postale prise depuis le jardin des Dauphins.

**Ambiances, patrimoine, montagne, nature...
Au cœur des Alpes, la Métropole en images !**

**Rendez-vous sur :
[instagram.com/grenoblealpesmetropole](https://www.instagram.com/grenoblealpesmetropole)**



310

© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella



© Grenoble Alpes Métropole / Alain Doucé

**ÉTÉ 2022 :
UNE BELLE SAISON TOURISTIQUE EN ISÈRE**

Après deux années marquées par les restrictions Covid, le tourisme isérois affiche bonne mine avec une fréquentation globale en hausse de 8% par rapport à 2019 sur la période de mai à août 2022.

(Photo : vue depuis le Mont Saint-Eynard)

EN IMAGES



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

MONOCYCLE

Grenoble a accueilli cet été le championnat du monde de monocycle, un événement inédit et une première en France ! Près de 1 500 participants sont venus de 35 pays et parmi eux, le Grenoblois Sylvain Gobton, membre du club grenoblois de monocycle MonO'gre, et champion du monde en titre sur 100 km.

ART URBAIN

« Place du Torrent » est une œuvre d'art monumentale, conçue par le collectif néerlandais Observatorium sur le campus de l'université à Saint-Martin-d'Hères. Composée de matériaux récupérés sur l'ancienne chaussée, elle poursuit la volonté de l'université de devenir un musée à ciel ouvert.

BRESSON
BRIÉ-ET-ANGONNES
CHAMP-SUR-DRAC
CHAMPAGNIER
CLAIX
CORENC
DOMÈNE
ÉCHIROLLES
EYBENS
FONTAINE
GIÈRES
GRENOBLE
HERBEYS
JARRIE
LA TRONCHE
LE FONTANIL-CORNILLON
LE GUA
LE PONT-DE-CLAIX
LE SAPPEY-EN-CHARTREUSE
MEYLAN
MIRIBEL-LANCHÂTRE
MONT-SAINT-MARTIN
MONTCHABOUD
MURIANETTE
NOTRE-DAME-DE-COMMIERS
NOTRE-DAME-DE-MÉSAGE
NOYAREY
POISAT
PROVEYSIEUX
QUAIX-EN-CHARTREUSE
SAINT-BARTHÉLÉMY-DE-SÉCHILIENNE
SAINT-ÉGRÈVE
SAINT-GEORGES-DE-COMMIERS
SAINT-MARTIN-D'HÈRES
SAINT-MARTIN-LE-VINOUX
SAINT-PAUL-DE-VARCES
SAINT-PIERRE-DE-MÉSAGE
SARCENAS
SASSENAGE
SÉCHILIENNE
SEYSSINET-PARISSET
SEYSSINS
VARCES-ALLIÈRES-ET-RISSET
VAULNAVEYS-LE-BAS
VAULNAVEYS-LE-HAUT
VENON
VEUREY-VOROIZE
VIF
VIZILLE

© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella



Le mot de Christophe Ferrari

Un rapport au climat et à l'énergie qui change

Notre territoire a souffert cet été. Un épisode de sécheresse exceptionnelle; des incendies sur plusieurs massifs du territoire; des points d'eau qui parfois n'en n'étaient plus. J'ai une pensée pour toutes celles et tous ceux qui ont été touchés, pour les sapeurs-pompiers engagés pour sauver nos forêts et habitations, tout comme j'ai une pensée pour les personnes qui n'ont pas pu partir en vacances. Dans ce contexte, nous avons œuvré pour mettre en place des destinations fraîcheurs faciles d'accès, et permettre à des jeunes de partir en colonie notamment. Bref, un territoire touché mais pas coulé pour autant.

Ensemble, nous allons y arriver

Nos équipes ont été là, présentes, sur le terrain. Les services de l'eau ont fait un travail remarquable afin qu'il n'y ait aucune coupure d'eau à aucun endroit de la Métropole, touchée durement par l'épisode de sécheresse. Ces changements climatiques, 120 citoyennes et citoyens de la Métropole se concentrent dessus depuis mars. Ils remettront en octobre prochain leurs propositions. Et on ne va pas se dérober. Toutes seront examinées et soumises au vote du conseil métropolitain.

Christophe Ferrari,
Président de la Métropole

A vos côtés pour préparer la suite

L'ensemble des élus et services de la Métropole est à vos côtés. C'est également le cas pour les mobilités. Au lendemain de la nouvelle tarification en faveur du vélo mise en œuvre par le SMMAG, nous allons ouvrir la grande concertation concernant la Zone à faibles émissions (ZFE) pour les véhicules particuliers. Avec vous, nous allons décider dans quelles conditions nous allons la mettre en place. Cette grande concertation, épaulée par la Commission nationale du débat public, s'ouvre tout début octobre : je compte sur vos avis éclairés !

Enfin, puisse cette nouvelle année scolaire et universitaire qui vient de s'ouvrir vous remplir de petits et grands succès.

SANTÉ

Le CHU de Grenoble dans le classement des meilleurs hôpitaux du monde



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

Le magazine américain *Newsweek* a dressé la liste des meilleurs hôpitaux au monde en s'appuyant sur leurs performances médicales, l'expérience des patients ou encore leur réputation. La première marche du podium est occupée par la Mayo Clinic à Rochester, au nord des États-Unis. Dix établissements français (Pitié-Salpêtrière, Georges-Pompidou...) sont présents dans le top 150. Le site nord du CHU de Grenoble figure également sur cette liste, entre la 150^e et la 250^e place – les 100 derniers établissements sont classés par ordre alphabétique.

SOLIDARITÉ

Solidarité femmes Milena recrute dans son futur foyer

L'association qui lutte contre les violences conjugales et familiales ouvre un nouveau local baptisé Atmosphère, fin novembre à Grenoble, capable d'accueillir 41 personnes. Pour mener à bien ses nouvelles missions, Solidarité femmes Milena a besoin de bras pour accueillir, écouter et accompagner les femmes victimes de violences. Secrétaire, animateur·trice, veilleur de nuit... Postulez sur le site de la fondation Georges-Boissel ou à cette adresse : auvergne-rhone-alpes.ambition-ess.org.

ARTISANAT

Vintage et créations au Pop'Up République



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

Jusqu'au 24 décembre, venez découvrir les pépites du nouveau Pop'Up République : des créations et de nombreux objets issus du réemploi et du recyclage. Quatre associations (Ulisse solidarité, Cycles & Go, Emmaüs et les Ateliers Marianne regroupées au sein du collectif Fabricanova) vous proposent des vélos entièrement révisés, des vêtements, du mobilier, de la vaisselle et plein d'objets chinés ! Plus de 100 m² dédiés au vintage et à la création au cœur de Grenoble (10 rue de la République / du mardi au samedi de 10h30 à 14h et de 14h30 à 19h).

PERFORMANCE

Airstar veut atteindre les 120 km/h en ballon dirigeable électrique



© DRAirStar

Après avoir battu en 2013 le record de vitesse de la traversée de la Manche en ballon dirigeable (48,4 km en 2 h 23 de vol), le patron d'Airstar, Pierre Chabert, leader mondial des ballons éclairants installé dans le Grésivaudan, veut battre le record du monde de vitesse et traverser la méditerranée avec Lelio, le nouveau dirigeable électrique qu'il conçoit actuellement. « Un rêve de gosse » qu'il tentera d'accomplir l'année 2023 et qui devrait le propulser à quelque 120 km/h ! Une apparition de Lelio est attendue dans le ciel de la Coupe Icare, du 20 au 25 septembre !

SPORT

Des articles de sport à moindre coût

Une recyclerie sportive a ouvert ses portes dans les anciens locaux de la Maison de la montagne à Grenoble (rue Raoul-Blanchard). Vous y trouverez du matériel de seconde main dans près de 50 disciplines (ski, randonnée, cyclisme, équitation...). La boutique est ouverte du mercredi au vendredi de 13h à 19h et le samedi de 11h à 19h.

EMPLOIS

Ça recrute dans la métropole !



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

Plusieurs entreprises du territoire ont besoin de main-d'œuvre. En septembre dernier, STMicroelectronics organisait un job-dating pour recruter 350 ingénieurs et techniciens pour ses sites de Crolles et Grenoble. Atos, leader de la transformation digitale, a ouvert plus de 150 postes en CDI sur son site grenoblois. ARaymond recherche, de son côté, une cinquantaine de personnes pour ses usines de Grenoble et Saint-Égrève. Aledia, à Champagnier, et Vektor, sur la Presqu'île, ont également prévu de recruter massivement dans les mois qui viennent. Enfin, M TAG, l'exploitant du réseau de transport en commun de la Métropole, recherche des conducteurs et des agents de maintenance. Il y a donc le choix. C'est le moment de postuler !



**GRENOBLE,
CAPITALE VERTE
EUROPÉENNE**

MOIS DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE

Grande Tablee et zéro déchet

Le Mois de la transition alimentaire se déroule jusqu'au 23 octobre en Isère. Visites à la ferme, ateliers cuisine ou jardinage, conférences, projections de films... Plus d'une centaine d'événements sont proposés pour découvrir la transition alimentaire. Sélection.

Découvrez les animations autour de l'alimentation, près de chez vous



P 25 sept.

La 3^e édition de la Grande Tablee se tient sur la ferme de la Salamandre à Saint-Jean-d'Hérans

P 29 sept.

Découvrez comment préparer les légumineuses (lentilles, pois chiche, pois cassés ...) avec l'association Cultivons nos toits à Grenoble.

P 05 oct.

Découvrez à Tullins la méthode du « batch cooking » ou comment cuisiner rapidement des plats pour toute la semaine.

P 18 oct.

Assistez à une conférence sur les plantes aromatiques avec Aline Mercan, ethnobotaniste et médecin, à Grenoble.

P 28 sept.

La Bifurk des enfants propose, à Grenoble, des animations autour de l'alimentation et de l'environnement.

P 30 sept.

Caroline Brand anime une conférence sur la transition alimentaire sur le campus universitaire à Saint-Martin-d'Hères (lire ci-contre).

P 15 oct.

Participez à l'événement zéro déchet « De l'assiette à la terre » au jardin pédagogique du Parc de l'Ile d'Amour à Meylan

Programmation complète
sur www.pait-transition-alimentaire.org



« Des gestes individuels et des dispositifs collectifs »

© Grenoble Alpes Métropole / Alain Doucé



Caroline Brand est enseignante-chercheuse en géographie à l'ISARA-Lyon, une école d'ingénieurs en agronomie, agroalimentaire et environnement. Elle nous explique les enjeux de la transition alimentaire.

➤ **Qu'est-ce que la transition alimentaire ?**

La transition alimentaire vise à construire des systèmes alimentaires plus durables, sains et inclusifs. Ce qui implique une action simultanée des acteurs (publics, privés, société civile) qui œuvrent dans plusieurs domaines (agriculture, environnement, économie, social, santé, culturel...) et à des échelles d'intervention différentes (du quartier à l'Europe).

➤ **Comment faire alors cette transition alimentaire ? Par quels gestes ?**

Il n'y a pas de recette miracle ! La transition alimentaire se joue à la fois dans les gestes individuels, comme la réorientation des achats de denrées alimentaires (achats

bio/locaux ou en vrac, NDLR) mais aussi dans les dispositifs collectifs. Par exemple les initiatives de lutte contre la précarité alimentaire qui visent à redonner le pouvoir d'agir aux habitants sur leur alimentation, ou les politiques publiques de restauration collective qui privilégient les productions durables. La transition requiert une articulation entre ces gestes et ces dispositifs.

➤ **Y a-t-il des limites à la transition alimentaire ?**

Sa principale limite, c'est la difficulté à faire converger les acteurs. D'une part, il a fallu du temps pour que les territoires se saisissent de la question alimentaire. D'autre part, les arbitrages sociétaux sont complexes ; par exemple, des contradictions apparaissent quand il s'agit de concilier les enjeux des filières agricoles (plutôt centrés sur la production) avec les enjeux alimentaires de territoire (plutôt centrés sur la consommation). Enfin, un certain nombre de verrous restent compliqués à lever comme l'implication des acteurs privés du secteur agro-alimentaire, le recours aux outils de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire ou encore l'articulation avec les politiques nationales ou européennes comme la PAC •

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

À Eybens, ils ont rénové leur copropriété avec Mur Mur



©Grenoble Alpes Métropole/Mickaël Penverne

Rencontre avec de simples habitants qui ont fait aboutir un chantier de rénovation énergétique. Le résultat ? « Un confort extraordinaire » !

Isolation des façades extérieures, imperméabilisation des toits, rénovation des halls d'entrée : une bonne manière de revaloriser son patrimoine.

Ils sont une trentaine assis à la table de la Maison des associations d'Eybens. Ils sont venus pour entendre Gérard Brunier et Jean-Pierre Félix, deux retraités devenus spécialistes de la rénovation thermique et de l'animation de copropriété. Les deux hommes habitent une petite copropriété, Le Muret, construite en 1972 et composée de trois bâtiments et 37 logements. Après plusieurs années de discussions et de négociations, ils viennent de clore un chapitre important de son histoire : sa rénovation thermique.

OBTENIR LE VOTE DE LA COPRO

Toutes les façades extérieures du Muret ont été isolées avec de la laine de roche, les toits ont été imperméabilisés, et les halls d'entrée ont été rénovés. La fin d'un long parcours commencé par un audit énergétique qui a estimé la déperdition de chaleur par les menuiseries à 40 % et par les façades à 23 %. Quelques années plus tard, les copropriétaires prennent contact avec l'Alec pour isoler la copropriété et se renseigner sur le dispositif Mur Mur.

« Notre objectif était de réduire les charges et d'entretenir notre patrimoine

mais au départ, on ne savait même pas si on avait droit à des aides », explique Jean-Pierre Félix. « Le principal écueil était économique : tout le monde n'a pas les moyens de supporter les charges », confirme Gérard Brunier. La rénovation des trois bâtiments est estimée à 800 000 euros. En 2018, un premier vote de la copropriété rejette les travaux. Mais après deux réunions de sensibilisation organisées avec l'Alec, les mentalités évoluent. Le vote est acquis en 2020.

Autour de la table, les questions s'enchaînent : Comment choisir le maître d'œuvre ? Pour quel coût ? Avec quelle aide ? Le choix du maître d'œuvre, l'architecte Annie Birrot, a été fait par les colocataires eux-mêmes mais l'Alec met à disposition sa propre liste de maître d'œuvre.

Ensuite, « l'Alec nous a accompagnés dans notre ingénierie financière avec des chiffres très précis qui ont aidé à la prise de décision », reprend Gérard Brunier. Ainsi,

en déduisant les aides publiques, chaque foyer a payé entre 15 000 et 30 000 euros (qui peuvent être financés par des prêts à taux zéro).

Un an après, personne ne semble regretter d'avoir emprunté ce long chemin. « L'isolation apporte un confort extraordinaire tant en termes de températures que de bruit », confie Jean-Pierre Félix. « Et c'est l'occasion de revaloriser son patrimoine », ajoute Annie Birrot. « C'est vrai que cela nécessite un gros investissement, conclut Gérard Brunier. Il faut se mouiller. Mais dans toutes les copropriétés, il y a des gens qui ont du temps et des connaissances techniques. Il

faut s'appuyer sur elles pour avancer » •

* ALEC : Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Grande Région Grenobloise, 14 Av. Benoît-Frachon, 38400 Saint-Martin-d'Hères. Téléphone : 04 76 00 19 09.

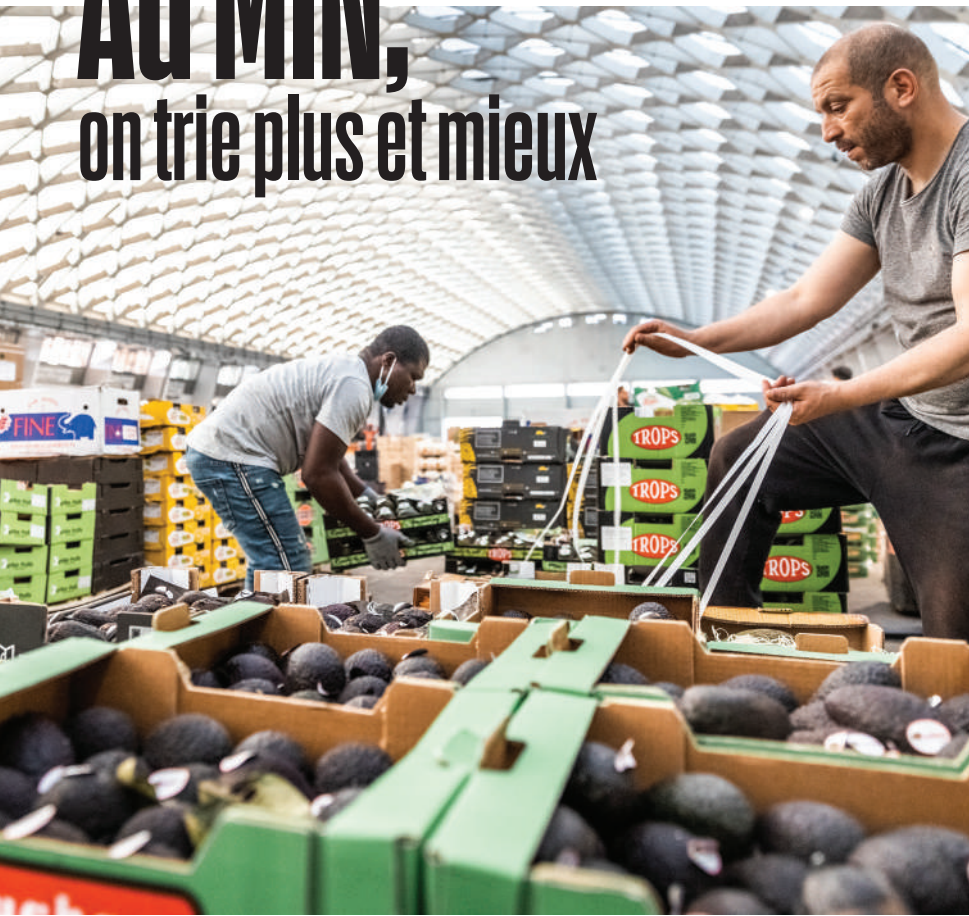
Plus d'infos sur Grenoblealpesmetropole.fr/murmur

« l'Alec nous a accompagnés avec des chiffres très précis qui ont aidé à la prise de décision »

DÉCHETS

Au MIN, on trie plus et mieux

Le Marché d'intérêt national au petit matin.



© Grenoble Alpes Métropole / Pascale Cholette

Entre 2020 et 2021 le Marché d'intérêt national (MIN) à Grenoble a réduit sa quantité de déchets de 27 %.

Chaque jour, sous la verrière voutée de son immense halle de 7 000 m², le MIN accueille les transactions entre grossistes, producteurs et acheteurs du territoire. Une activité qui génère inévitablement des déchets : fruits et légumes abîmés, bois issus de palettes ou de caquettes, cartons, emballages plastique... soit 504 tonnes en 2020. La structure, qui gère la collecte de ces déchets via une convention avec Véolia Propreté, mène depuis de nombreuses années une politique volontariste en matière de tri. Elle en récolte aujourd'hui les fruits. « Entre 2020 et 2021, on est passés de 504 tonnes de déchets à 370 tonnes, soit 27 % de déchets en moins, témoigne Jean-Luc Duperré, à la tête de l'équipement métropolitain. Pour arriver à ce résultat, on a beaucoup communiqué auprès

des grossistes et on a mis en place une facturation qui incite au tri. »

En résumé, plus le professionnel trie ses déchets, moins il paie. Et ça fonctionne. « Entre janvier et fin juillet 2022 on a encore diminué la quantité de déchets de 20 % par rapport à la même période l'année dernière. »

PARTENARIAT AVEC EPISOL

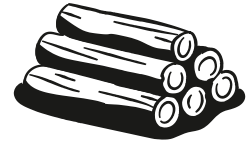
Parmi ces déchets, la collecte des denrées alimentaires déclassées (fruits et légumes non commercialisables en l'état) fait l'objet d'un partenariat avec l'association solidaire Episol. Celle-ci est présente deux fois par semaine au MIN pour collecter et trier ces denrées. Sur les 60 tonnes de denrées déclassées en 2021, 40 tonnes ont été remises à

l'association. Après tri, 20 tonnes ont pu être réintégrées dans le circuit alimentaire par Episol (revente à petits prix, redistribution à des associations, transformation...), le reste étant valorisé en compost.

D'autres actions vont également dans le sens de la transition écologique et énergétique du territoire comme l'ouverture imminente d'une station au bioGNV par la Métropole à l'entrée de l'équipement (accessible au grand public) ou encore l'installation de quatre bornes de recharge électrique rapides pour les grossistes du MIN d'ici la fin de l'année •

EN BREF

Chauffage bois



La Fibois Isère organise un webinaire sur le thème « se chauffer au bois cet hiver », le 13 octobre prochain. Des visites de maisons bois seront également proposées aux particuliers du 7 au 16 octobre 2022.

habiterbois-aura.fr

Ateliers à Saint-Egrève

Pour permettre à chacun de faire avancer la transition écologique au niveau communal, la Ville de Saint-Egrève lance les ateliers de la transition. Des ateliers pour discuter, échanger et proposer des solutions pour la ville de demain ! Première thématique : l'extinction de l'éclairage public. Les mardis 18 octobre, 22 novembre et 13 décembre.

saint-egreve.fr

ATELIERS CHAUFFAGE

Chauffera bien qui chauffera le dernier

Grenoble Alpes Métropole et l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) vous proposent un atelier chauffage, pour vous aider à passer un hiver confortable dans votre logement, tout en maîtrisant les coûts !

La crise énergétique et climatique actuelle nous impose de changer nos comportements pour économiser l'énergie et participer à l'effort collectif de protection de la planète.

Quels éco-gestes adopter pour maîtriser ma facture ? Quels petits travaux pour limiter les déperditions ? Quelle solution de chauffage est adaptée à mon logement ? Comment entretenir mon chauffage ? Par qui être accompagné en cas de difficultés financières ?...

Des échanges, des conseils personnalisés et des bons tuyaux pour maîtriser votre consommation de chauffage et améliorer votre confort cet hiver !

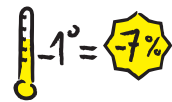
Bon à savoir : en complément de ces ateliers en présentiel sont organisés des challenges Métroénergies en ligne, pour économiser l'énergie. Pour ceux et celles prêts à relever des défis en quelques semaines !



1 personne sur 5 est touchée par la précarité énergétique



facture moyenne annuelle d'un ménage français



sur sa facture

Dates des ateliers

Mardi 18 octobre de 18h30 à 20h
Mardi 15 novembre de 18h30 à 20h
 ALEC de Saint-Martin-d'Hères,
 14 avenue Benoît-Frachon

Inscriptions : grenoblealpesmetropole.fr/AgendaEnergie.

Selon les demandes, d'autres ateliers pourront être programmés.

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Le Défi des écoles à énergie positive fête ses 10 ans

Depuis dix ans, la Métropole propose aux écoliers et aux enseignants de l'agglomération le Défi des écoles à énergie positive. L'objectif : mieux comprendre le fonctionnement énergétique de leur école et trouver des solutions pour réduire les consommations d'énergie.

Le Défi comprend quatre interventions en classes : deux sur l'énergie et deux autres sur une thématique au choix (pollution de l'air, transport, énergie, déchets).

PROLONGER LE PROGRAMME DE SCIENCE

En une décennie, près de 350 classes, soit environ 8 000 élèves, ont participé au Défi. Comme l'école de Venon en 2021/2022. « C'est un bon moyen de prolonger le programme de science, explique son directeur

Hugues Hernandez. *Et puis, je m'interrogeais depuis un moment sur la consommation d'énergie de l'école. À cause de la faible luminosité, nous sommes obligés de garder les lumières allumées toute l'année.* » Pendant un an, les élèves ont donc mesuré la luminosité, la consommation d'énergie et le niveau de CO₂ dans les classes.

« Pour la luminosité, sans surprise, nous sommes sous les seuils normaux, indique Hugues Hernandez. Quant à la consommation d'énergie, elle n'est pas excessive. » La surprise est venue de la qualité de l'air : « Nous sommes souvent entre 1000 et 2000 ppm de CO₂ * alors qu'il faudrait être, dans l'idéal, au-dessous de 800 ppm. Il faudrait aérer plus régulièrement. En été, ce n'est pas un problème, mais en hiver les enfants ont froid. » En attendant de trouver une solution pérenne, Hugues Hernandez

Le Défi des écoles à énergie positive se conclut chaque année par un rassemblement des élèves au parc de l'Île d'Amour.



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

a revu, avec ses élèves, le « protocole » d'aération des classes. Et garde un œil sur le capteur de CO₂ •

* Partie par million. Les concentrations moyennes de CO₂ dans l'ensemble de l'atmosphère terrestre sont de 400 ppm.

Gaz à effet de serre : une baisse notable mais insuffisante

Les sources d'émissions de gaz à effet de serre sur notre bassin de vie sont étudiées de près depuis une quinzaine d'années. Principal enseignement : elles diminuent, mais pas assez.

Peut-on mesurer les gaz à effet de serre d'un territoire donné ? « Oui, affirme Cyril Berno, chargé de mission à l'ALEC ①. Mais on ne peut calculer précisément que les émissions directes. » Si un camion traverse la métropole, on comptabilise ce qu'il émet. Mais les déplacements (vacances ou week-end) hors de l'agglomération ne font pas partie du décompte. La consommation de biens alimentaires ou manufacturés, issus en grande majorité de l'extérieur, ne fait pas non plus partie de ce bilan carbone territorial.

Pour mener à bien cette mesure, l'Alec se base sur les factures énergétiques (gaz, électricité, essence, etc.). « On compte tous les aspects sur lesquels nous, les citoyens et les élus locaux, pouvons avoir la main, poursuit Cyril Berno. Il ne s'agit pas de mesurer une empreinte individuelle (comme c'est le cas pour l'outil de l'Ademe nosgestesclimat.fr, NDLR), mais bien de l'empreinte du territoire. Les deux ne sont pas comparables. » Il faut noter que les derniers chiffres exploitables datent de 2019 : l'année 2020 n'est pas représentative du fait des restrictions de circulation.

CONSOMMER MIEUX... ET CONSOMMER MOINS

Que nous dit ce calcul ? D'abord, dans la métropole grenobloise, les émissions sont réparties sur trois grands secteurs : l'industrie (36%), le bâtiment (38% pour le résidentiel et le tertiaire) et les transports de biens et de personnes. La part de

l'agriculture est négligeable puisque la Métropole est très urbanisée et peu agricole.

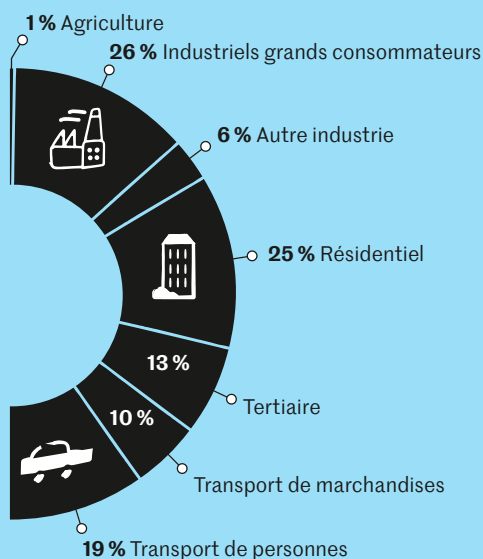
On constate une baisse depuis le vote du Plan Climat métropolitain en 2005. « La diminution des émissions de gaz à effets de serre est notable dans l'industrie pour deux raisons, l'amélioration des process et les délocalisations », note Cyril Berno. La reprise de l'activité industrielle ces trois dernières années aplatit néanmoins la courbe.

Dans le secteur résidentiel, malgré une hausse globale des dépenses énergétiques, la baisse de 20 % des émissions indique une amélioration de l'efficacité énergétique (isolation, modes de chauffage, etc.). Cette remarque s'applique aussi aux transports : le nombre de kilomètres parcourus reste stable, mais la baisse de 11 % des émissions démontre l'amélioration de l'efficacité des moteurs thermiques, ainsi que le déploiement progressif de véhicules moins émetteurs (GNV, hybrides, éthanol), voire très peu émetteurs (électriques).

Au final, si l'efficacité énergétique (consommer mieux) produit des résultats, le vivier d'économies le plus important est du côté de la sobriété : consommer moins. « En 2020 nous avons atteint une baisse de 44 % de nos émissions. Il faudrait -50 % par an pour atteindre nos objectifs de 2030 », conclut Cyril Berno. Soit l'équivalent d'un confinement de deux mois par an... On en est loin.

www.grenoblealpesmetropole.fr/planclimat

Répartition des émissions GES dans la métropole grenobloise, en 2019 :



Répartition des principales sources d'émissions dans la métropole grenobloise :
Bâtiments (résidentiel + bureaux) = 38 %
Industrie = 32 %
Transport = 29 %

LE CHIFFRE

70 %

Dans le bâtiment,
70 % des émissions sont dues au chauffage

Des faits scientifiques incontestables

Nos émissions de gaz à effet de serre sont responsables du bouleversement climatique en cours. C'est un fait avéré, scientifiquement solide, documenté par le GIEC ② et dont on a pu mesurer l'ampleur au cours de l'été.

De quels gaz parle-t-on ? CO₂ essentiellement mais aussi méthane (CH₄) ou protoxyde d'azote (N₂O). La hausse de leurs concentrations dans l'atmosphère renforce un phénomène complexe mais bien connu : l'énergie provenant du soleil reste emprisonnée et augmente un effet de serre déjà existant, qui a permis à la vie d'apparaître, mais qui se trouve bouleversé par nos modes de vie et de consommation.

① Agence locale de l'énergie et du climat.

② Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.



©DHA

GRANDS TRAVAUX

Chantier d'Athanor : vers moins d'incinération mais plus de recyclage !

Pour diminuer le coût de traitement de ses déchets, la Métropole s'est associée à sept collectivités* du Sud-Isère pour redimensionner le site d'Athanor à La Tronche.

* Grenoble Alpes Métropole, Le Grésivaudan, le Pays voironnais, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, la communauté de communes de l'Oisans, la communauté de communes du Trièves et la communauté de communes de la Matheysine

Composé d'un centre de tri datant de 1989 et d'une Unité d'incinération et de valorisation énergétique construite en 1972, le site d'Athanor arrivait en fin de vie et n'était surtout plus adapté aux nouveaux objectifs métropolitains en matière de traitement des déchets.

La Métropole s'engage, d'ici 2030, à réduire de moitié la poubelle des ordures ménagères et recycler deux tiers des déchets collectés sur son territoire. Ce qui suppose un changement de logique : demain, la Métropole aura moins de déchets à incinérer mais un volume plus important à recycler !

Démarré à l'été 2021, la construction en cours du nouveau centre de tri agrandi (capacité de 51 000 tonnes par an, soit 12 000 tonnes en plus) devrait permettre une mise en service de l'équipement en septembre 2023. La future Unité d'incinération et de valorisation énergétique,

plus modeste (165 000 tonnes par an, soit 20 000 tonnes en moins), sera construite dans un second temps, entre 2024 et 2026 •



©DR

DÉCHETS

Le Oui Pub remplace le Stop Pub

La Métropole fait partie des 13 territoires qui expérimentent jusqu'en 2025 le dispositif Oui Pub. Celui-ci remplace depuis le 1^{er} septembre le Stop Pub qui était en place depuis des années. Cet autocollant était apposé sur les boîtes aux lettres pour demander l'arrêt de la distribution des publicités papier.

Aujourd'hui, la démarche s'inverse. Les habitants qui veulent continuer de recevoir des prospectus publicitaires doivent coller l'autocollant Oui Pub. Le Oui Pub permet

de choisir la publicité, et non de la subir. Le dispositif permet surtout de lutter contre le gaspillage du papier.

Les imprimés publicitaires pèsent très lourds dans nos poubelles : près de 30 kilos par foyer et par an, soit près de 6 000 tonnes de déchets par an et ce, malgré la diffusion de l'autocollant Stop Pub depuis plusieurs années. Le gâchis est d'autant plus important que 44 % des Français jettent des publicités à la poubelle sans y avoir prêté attention.

Les autocollants Oui Pub sont disponibles :

- en libre-service aux accueils de la Métropole et des mairies de la Métropole
- sur demande en appelant le numéro vert 0 800 500 027 ;
- sur le site de la Métropole : rubrique démarches en ligne > Déchets > Demander des renseignements ou des documents sur les déchets > Les consignes de tri / une demande de documentation ou d'autocollant (Oui Pub...) •

À noter que le Oui Pub ne concerne pas les magazines des collectivités locales comme celui de la Métropole de Grenoble.

CIRCULATION DES VOITURES

ZFE en 2023 : grande concertation jusqu'en décembre



Les axes en gris ne sont pas concernés par la ZFE.
Des axes supplémentaires sont envisageables. La concertation permettra d'écouter les différentes propositions.

Afin d'améliorer la qualité de l'air, une Zone à faibles émissions (ZFE) pour les voitures sera créée en 2023 dans 13 communes de la Métropole. Horaires, dérogations et grands axes concernés vont faire l'objet d'une concertation avec les habitants.

La loi impose aujourd'hui une ZFE dans toutes les grandes agglomérations du pays. En limitant la circulation des véhicules les plus polluants, la ZFE contribuera à réduire la pollution atmosphérique et donc à protéger la santé de toutes et de tous.

Une ZFE 7 jour sur 7, 24 h sur 24 h ou une ZFE sur des plages horaires déterminées ? Comment accompagner les usagers pour les aider à adopter de nouvelles pratiques ? À quels véhicules accorder des dérogations ?

Consciente de l'impact de la ZFE sur notre quotidien, la Métropole a décidé de vous consulter. L'enjeu de la concertation publique ? Réfléchir avec les usagers et les habitants aux modalités de son entrée en vigueur.

Si le calendrier et le périmètre global de cette ZFE ont été actés, d'autres points décisifs sur sa mise en place restent en effet à définir.

À LA RENCONTRE DE TOUS LES USAGERS

L'engagement de la Métropole ? Une traçabilité de toutes les propositions. Ainsi, trois garants de la Commission nationale du débat public produiront un bilan indépendant.

En parallèle, la Métropole a déjà réfléchi à un accompagnement des habitants, basé sur un conseil individualisé et des aides financières au report modal et à l'acquisition/location de véhicules faibles émissions et de vélos •

Plus d'infos sur metropoleparticipative.fr

Ainsi, de fin septembre à décembre, cette concertation publique prend plusieurs formes :



Des contributions en ligne possibles sur la plateforme : <https://metropoleparticipative.fr>



16 rencontres dans l'espace public pour informer les usagers, recueillir leurs besoins, inquiétudes et propositions



7 ateliers d'« intelligence collective » organisés en novembre avec des habitants volontaires pour réfléchir aux modalités concrètes de mise en œuvre de la ZFE



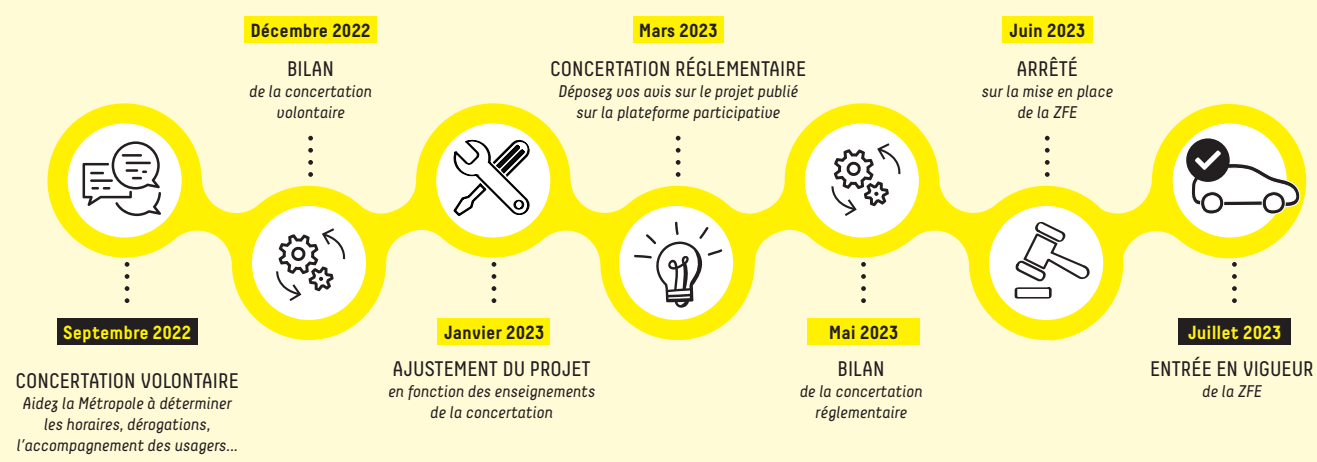
3 ateliers auprès de 20 personnes volontaires, aux profils divers, sur l'accompagnement des habitants vers un changement de modes de déplacement



« Cette concertation vise à expliquer la réglementation et à mettre en débat certains grands sujets tels que le caractère permanent ou les horaires de la ZFE, les solutions de mobilité, les dispositifs d'aide pour adopter d'autres modes de déplacement ou renouveler son véhicule, les dérogations à envisager. Il s'agit de conjuguer transition écologique et justice sociale, dans un contexte où l'augmentation du coût des énergies frappe les plus vulnérables. »

Pierre Verri
vice-président chargé de l'air, de l'énergie et du climat

Le calendrier de la concertation



« Un des principaux enjeux de la concertation est de donner la parole aux habitantes et habitants, pour que la ZFE ne soit pas seulement une contrainte mais un levier pour changer nos façons de nous déplacer. Des rencontres sur l'espace public seront proposées dans différentes communes. Nous nous appuierons sur les acteurs relais proches des habitants les plus défavorisés pour recueillir leurs propositions. »

Pascal Clouaire
vice-président chargé de la culture, de l'éducation et de la participation citoyenne

La Zone à faibles émissions pour les voitures particulières en bref :



- **1 obligation nationale**, fixée par la loi climat et résilience pour les principales agglomérations, avec un calendrier réglementaire pour 2023, 2024 et 2025
- **1 objectif ambitieux** en matière d'amélioration de la **qualité de l'air** : -84% d'émissions d'oxydes d'azote liées aux voitures particulières
- **1 enjeu global** de lutte contre le **dérèglement climatique** : -34% d'émissions de gaz à effet de serre (idem)
- **1 calendrier progressif** et un cap fixé à horizon 2030 pour la sortie du diesel
- **1 complémentarité** avec la **ZFE pour les poids lourds et les véhicules utilitaires** mise en place dans la métropole depuis 2019, mais avec un périmètre et un calendrier différents (suite à la mise en place de cette ZFE, une baisse de 16 % des émissions de particules fines a déjà été constatée)

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Près de 200 logements rénovés à la Villeneuve



Une nouvelle étape dans la réhabilitation de la Villeneuve à Grenoble a été franchie avec la rénovation de près de 200 logements.

© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

Les travaux menés aux Villeneuve de Grenoble et d'Échirolles s'inscrivent également dans le projet d'aménagement Grandalpe mené par la Métropole, les communes de Grenoble, d'Échirolles et d'Eybens.

Le bailleur social Actis vient de terminer la rénovation de 198 logements à la Villeneuve. Situés dans les allées 54, 56, 58 et 60 du quartier de l'Arlequin, ces appartements sont désormais mieux isolés. Les locataires pourraient faire entre 38 et 44 % d'économies de chauffage en fonction des allées. De nouvelles dessertes verticales ont été créées dans les immeubles et les halls d'entrée ont été rénovés. Enfin, les espaces publics entourant les allées ont été réaménagés par la Métropole.

La rénovation de la Villeneuve va se poursuivre dans les mois et les années qui viennent avec la rénovation de la place du marché, et la construction de nou-

velles cellules commerciales sous la galerie piétonne. Les habitants y trouveront un tabac-press, une boulangerie, un traiteur-restaurant et une épicerie. Puis interviendront la réhabilitation du 30 galerie de l'Arlequin et de quatre tours du Village olympique, la démolition des bâtiments du CCAS et du 20 galerie de l'Arlequin.

UNE RÉNOVATION AU LONG COURS

En outre, un nouvel équipement public sera construit au cœur du quartier avec un espace dédié à la jeunesse, une salle polyvalente et un pôle pédiatrique. Un autre bâtiment sera érigé à l'angle de l'avenue Marie-Reynoard et de la rue

Alfred-de-Musset : il abritera une pharmacie, un pôle santé et 15 logements. Enfin, le parc Jean-Verlhac sera réaménagé dans les prochaines années.

Tous ces chantiers s'inscrivent dans un grand projet de renouvellement urbain mené avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) qui vise à améliorer le cadre de vie des habitants, diminuer la consommation énergétique des bâtiments et rendre le quartier plus attractif. D'autres quartiers sont concernés par ce programme : Mistral, la Villeneuve d'Échirolles (Essarts-Surieux) et Renaudie-Champberton à Saint-Martin-d'Hères •

grenoblealpesmetropole.fr/murmur

MOBILITÉ

DOTT, le nouveau service de location de véhicules électriques



© Grenoble Alpes Métropole / Thibault Lafabre

2100 trottinettes et 2100 vélos à assistance électrique sont disponibles à la location.

Quatre mille deux cents nouvelles trottinettes et vélos électriques en libre-service « Dott » sont disponibles à la location dans 17 communes métropolitaines et à Montbonnot.

Vous avez peut-être déjà croisé l'un de ces nouveaux engins électriques reconnaissables à leur couleur bleue dans la Métropole. Leur déploiement s'est déroulé tout au long de l'été et se termine actuellement. Choisi à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par le Smmag, le nouvel opérateur Dott succède à Pony et Tier. Il a été retenu sur des critères de performances environnementales des engins, de moyens mis en place pour assurer le respect de l'espace public (notamment par des délais d'intervention réduits lorsque les engins ne sont pas garés correctement ou endommagés).

Leur stationnement doit s'effectuer uniquement sur les places prévues à cet effet sous peine d'amende. Les engins sont aussi limités à 20 km/h pour les trottinettes et 25 km/h pour les vélos. Dans les secteurs sensibles identifiés avec les communes (zones

piétonnes, abords d'écoles...), les véhicules ralentissent automatiquement grâce à un système de géolocalisation intégré.

Déployé sur 17 communes*, ce service est massivement étendu aux zones périurbaines du territoire (seules 3 communes étaient concernées jusque-là) et vise à permettre des déplacements plus longs et plus cohérents avec le besoin des usagers, en complément des transports publics.

Pour louer et localiser les véhicules, rien de plus simple : téléchargez l'application Dott, créez votre compte personnel puis suivez les indications. Différentes offres tarifaires sont disponibles (pour une utilisation occasionnelle ou plus régulière via un abonnement). Cent vélos-cargos viendront compléter cette offre •

www.mobilites-m.fr
ridedott.com/fr

* Les 17 communes concernées : Corenc, Échirolles, Eybens, Fontaine, Gières, Grenoble, La Tronche, Le Pont-de-Claix, Meylan, Montbonnot, Poisat, Saint-Égrève, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, Sassenage, Seyssinet-Pariset, Seyssins, ainsi que le Domaine universitaire et le CHU Grenoble Alpes.

EN BREF

Appels à projets

La 10^e édition de l'appel à projets « Jeunes pour l'égalité filles-garçons » est lancée. Les jeunes de 7 à 26 ans habitant dans une des 49 communes de la métropole peuvent donner corps à un projet portant un message en faveur de l'égalité filles-garçons. Formulaire accessible depuis le site de la Maison pour l'égalité femmes-hommes, jusqu'au lundi 21 novembre.

maisonegalitefemmeshommes.fr

Qualité de l'air



Atmo Auvergne-Rhône-Alpes propose une plateforme pour recenser et valoriser les actions des habitants et des acteurs du territoire souhaitant contribuer à améliorer la qualité de l'air, économiser les énergies et lutter contre le réchauffement climatique.

La Métropole a rentré 24 actions dans la base de données, découvrez-les :
airattitude.fr

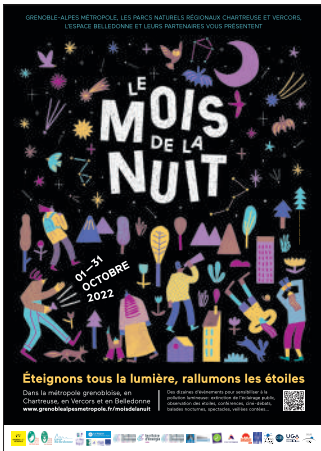
Transfert de l'accueil de la Métropole

L'accueil du public sera opérationnel sur le Forum jusqu'au mercredi 26 octobre et ouvrira sur le site Malraux (ancienne Chambre de commerce et d'industrie) le vendredi 28 octobre. Le 27 octobre sera un jour sans accueil physique et téléphonique.

AGENDA

ECLAIRAGE

Le mois de la nuit



L'éclairage nocturne est associé à de nombreux enjeux : pollution lumineuse, impact sur la biodiversité et sur la santé humaine, consommations d'énergie, ciel étoilé... Le Mois de la Nuit, ce sont plus de 75 animations et évènements organisés du 1er au 31 octobre.

www.grenoblealpesmetropole.fr/moisdelanuit

ÉVÈNEMENT

De l'assiette à la terre

Samedi 15 octobre, venez passer la journée au jardin du Parc de l'île d'amour et apprenez à jardiner sans déchet, à éviter le gaspillage alimentaire et à composter chez vous. Au programme : ateliers jardinage zéro déchet, ateliers compostage, distribution de compost et de composteurs, conférences, spectacle de clown ...

www.grenoblealpesmetropole.fr/moisreductiondechets

RANDONNÉE

Métrorando, le retour

Venez randonner sur les contreforts de Belledonne, dimanche 2 octobre ! Départ au vélodrome d'Eybens de 8h à 10h30. Trois circuits sont proposés aux randonneurs de l'agglomération sur les communes d'Eybens, Brié et Angonnes, Poisat, Saint-Martin-d'Hères, Gières, Herbès et Saint-Martin-d'Uriage.

Inscription obligatoire : grenoblealpesmetropole.fr/sentiers

SORTIES

Les 10 jours de la culture



Plus de 60 événements artistiques dans plus de 30 communes différentes ! La 4ème édition des 10 Jours de la culture fait la part belle à toutes les disciplines artistiques : théâtre, magie, performance, danse, cinéma, le cirque, patrimoine, arts numériques, conte...

Du 15 au 27 octobre 2022. www.grenoblealpesmetropole.fr/10jours

COLLECTES

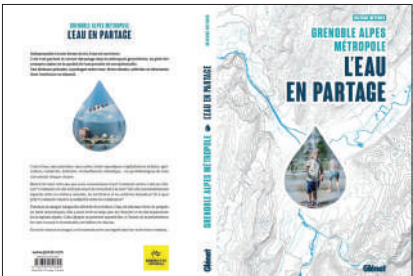
Textiles et vélos

La prochaine collecte de textiles aura lieu du 24 octobre au 4 décembre, dans 42 communes de l'agglomération. Une collecte de vélos aura lieu le 19 novembre à Echirolles, Vif et Vaulnaveys-le-Haut et le 26 novembre à Saint-Martin-d'Hères, Eybens et Domène.

04 56 58 53 66

BEAU LIVRE

L'eau en partage



Grenoble Alpes Métropole, en partenariat avec les éditions Glénat, publie «L'eau en partage». Ce beau livre aborde tous les aspects du cycle de l'eau et rappelle que la préservation de cette ressource inestimable est l'affaire de tous.

25€, infos : www.glenat.com

CONFÉRENCES

Transition funéraire



Les rites et pratiques funéraires évoluent, plus respectueux de l'environnement et du vivant. Pour réfléchir à ce thème parfois tabou, deux conférences sont proposées le 4 octobre : « Les pratiques funéraires hier, aujourd'hui et demain », et « Les modes de sépultures alternatifs. »

Mardi 4 octobre, conférences de 11h à 17h. Muséum de Grenoble, 1 rue Dolomieu.

ENTREPRENARIAT

“Je crée ma boîte”

J'ai une idée. Comment faire ? Qui peut m'aider ? Futurs créateurs d'entreprise, le Forum « Je crée ma boîte » de la Métropole grenobloise vous donne rendez-vous au Stade des Alpes à Grenoble pour trouver toute l'information nécessaire en un même lieu !

Le 11 octobre
Infos : jecree.lametro.fr

CÉRÉMONIE

Qui sera Capitale verte 2024 ?

Qui succédera à Grenoble 2022 et Tallinn 2023 ? La cérémonie de désignation se déroulera au Palais des Sports, ouverte au public, en présence de différentes délégations de villes européennes. Les villes finalistes sont Cagliari (Italie) et Valencia (Espagne).

Le 27 octobre, de 18h à 20h. Une grande expo sera installée dans le Palais des Sports.

AGENDA

ÉLECTIONS

Locataires HLM, votez !



Les élections des représentants des locataires se tiendront du 15 novembre au 15 décembre partout en France. Travaux, loyer, entretien, réductions des nuisances, cadre de vie... Les représentants des locataires HLM ont pour mission de défendre vos droits lors des moments de décisions importantes. Pour voter il faut être locataire depuis au moins 6 semaines. Il y a une voix par logement.

Infos auprès de votre bailleur social.

SCIENCE

Fête de la science

Dix jours pour questionner, s'approprier et jouer avec les sciences et techniques. Du 7 au 17 octobre, sur le thème national du changement climatique.

lacasemate.fr

BONNES AFFAIRES

Ça va encore être la Foire

Événement incontournable, la Foire de Grenoble invite chaque année les métropolitains à explorer ses univers d'expositions et ses animations ! De l'ameublement à la gastronomie en passant par le shopping, l'automobile ou l'aménagement intérieur et extérieur, elle est aussi un lieu de rencontres et d'échanges !

Du 4 au 13 novembre à Alpexpo
Infos : foiredengrenoble.com

FORÊTS

Festival Forestivités



Cet automne, les forêts sortent du bois ! Avec Les Forestivités, le monde de la forêt et du bois vous ouvre grand ses portes du 22 octobre au 6 novembre. De nombreuses animations sont prévues pour s'initier au monde forestier, découvrir l'univers du bois local et aller à la rencontre des professionnels : circuits à vélo, portes ouvertes dans des entreprises, balades commentées en forêt, escalade...

forestivites.fr

VEAUX, VACHES, COCHONS

Descente des Alpagnes

Faire descendre les vaches des montagnes en plein centre-ville. Pour ne pas oublier que les montagnes qui entourent Grenoble Alpes sont aussi le lieu d'une économie riche de talents et de saveurs. Tel est le sens de la Descente des alpagnes qui signe cette année sa 12e édition !

Le 8 octobre
Infos : www.la-descente-des-alpagnes.fr

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La Grande Soirée

La « start up de territoire » organise un temps fort (20 ateliers, des défis, des débats) pour imaginer et soutenir des solutions utiles à notre territoire : alimentation, mobilité, santé, déchets, environnement, vieillesse...

Le 21 octobre 2022, de 17h à 22h au Campus de l'alternance (IMT) à Grenoble
Facebook.com/startupgre

ART CONTEMPORAIN

Réouverture (très attendue !) du Magasin

Fermé depuis 2020, la réouverture du centre national d'art contemporain de Grenoble est annoncée pour le 28 novembre prochain, avec à sa tête une nouvelle directrice, Céline Kopp, ancienne commissaire d'exposition et directrice de centre d'art depuis 18 ans.

Le 28 novembre
Infos : www.magasin-cnac.org

DANSE

Fugue / Trampoline



© DR

A la fois cirque et poésie, Fugue / Trampoline est une petite danse spectaculaire pour un homme et un objet. Le danseur et chorégraphe Yoann Bourgeois se joue des lois de la gravité pour atteindre un état d'abandon entre équilibre et déséquilibre.

Le 1^{er} octobre à 15h, 16h et 17h sur la place du Laca à Champagnier
Le 08 octobre à 14h30, 15h30 et 16h30 au parc de la Bâtie (face au Déclit) à Claix
Gratuit, accès libre

HAUTEURS

24^e Rencontres Ciné Montagne

Le rendez-vous des films de montagne au cœur des Alpes ! Événement incontournable, reconnu comme le plus important du genre en Europe, en termes de fréquentation, il rassemble chaque année plus de 20 000 spectateurs. Sensations garanties !

Du 8 au 12 novembre
Infos : www.grenoble.fr/1476-rencontres-cine-montagne.htm

INFOS PRATIQUES

MOBILITÉ



■ Agences M

Conseils, vente de tickets bus et tram, horaires, abonnements...

51 avenue Alsace-Lorraine, Grand'Place
15 boulevard Joseph-Vallier (Grenoble)
431 avenue Ambroise-Croizat (Crolles)

■ Relais TAG du Campus

Horaires, trafic, abonnements et recharge

442 avenue de la Bibliothèque, St-Martin-d'Hères
www.mobilites-m.fr

■ Agences M Vélo +

Location de vélos courte ou longue durée

Deux agences : parvis de la gare (Grenoble) et campus (Saint-Martin-d'Hères), et de nombreuses agences mobiles dans les communes.

www.veloplus-m.fr
accueil@metrovelo.fr
09 74 77 73 80

■ Citiz

Location de voitures en libre-service téléchargez l'appli Citiz.

www.alpes-loire.citiz.coop
alpes-loire@citiz.fr
04 76 24 57 25

ÉNERGIE



■ Réduire sa facture

Suivre vos consos d'énergie au quotidien, connaître les astuces pour les réduire.

www.grenoblealpesmetropole.fr/metroenergies

■ Changer sa cheminée

Avec la Prime air bois, installez un appareil de chauffage bois plus performant et moins polluant.

www.grenoblealpesmetropole.fr/poele

EAU



■ L'eau potable

www.grenoblealpesmetropole.fr/eaupotable

Pour Grenoble, Champ-sur-Drac, Claix, Échirolles, Eybens, Gières, Meylan, Mont-Saint-Martin, Noyarey, Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse, Saint-Égrève, Saint-Martin-le-Vinoux, Sassenage, Varcès, Veurey-Voroize :
Tél de 8h à 12h et de 13h à 16h30 au 04 76 86 20 70

Pour les autres communes de la Métropole : **Tél du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h au 04 85 59 50 00**

■ Les eaux usées

www.grenoblealpesmetropole.fr/eauxusees
04 76 59 58 17

DÉCHETS/TRI



■ Numéro vert

Collecte, conseils de tri, achat de bac... Appel et service gratuits du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

0 800 50 00 27
www.grenoblealpesmetropole.fr/dechets

VOIRIE



■ Problème sur l'espace public

Nids de poule, mobiliers cassés, feux tricolores défectueux... contactez-nous :

0 800 500 027
www.grenoblealpesmetropole.fr/voirie

LOGEMENT



Faire une demande de logement social, améliorer son logement, mettre son bien en location ou devenir propriétaire en accession sociale : découvrez les actions de la Métropole.

www.grenoblealpesmetropole.fr/logement

PARTICIPATION



■ Plateforme participative : nouveau site web !

Consultations en ligne, interpellations citoyennes, appels à projets divers, enquêtes publiques, boîte à idées...

www.metropoleparticipative.fr

VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

Pourquoi mon eau a-t-elle eu un goût de chlore cet été ?

■ En été, les fortes chaleurs et le manque de tirage dans les réseaux avec les départs des usagers en vacances peuvent dégrader la qualité de l'eau. La Régie de l'eau potable doit alors enclencher un traitement préventif ponctuel.

■ Le chlore utilisé répond aux attentes de l'Agence Régionale de Santé et présente un taux compris entre 0,1 et 0,3 mg/l. Ces valeurs sont utilisées à l'échelle nationale sur les réseaux nécessitant un traitement chlore toute l'année.

■ Les usagers habitués à une eau sans traitement ressentent facilement ce goût, même à très faible dose. La présence de goût est un marqueur issu de la dégradation du chlore lorsque ce dernier élimine les éléments non désirés dans l'eau potable et démontre alors la nécessité de son usage.

■ Afin de neutraliser le goût du chlore nous vous invitons à remplir votre carafe d'eau et la laisser un temps au frigo, le froid permettant de neutraliser les marqueurs du goût.

À NOTER

MOIS DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Du 1^{er} au 30 novembre, Grenoble Alpes Métropole et de nombreux acteurs du territoire vous proposent plus de 100 animations pour vous questionner sur votre consommation et votre production de déchets, et vous accompagner sur les bonnes pratiques au quotidien (réemploi, réparation...).

Grenoblealpesmetropole.fr/moisreductiondechets

TEXTILES

La prochaine opération de collecte de textiles aura lieu du 24 octobre au 4 décembre. Elle concernera 42 communes et 93 points de collecte.

www.grenoblealpesmetropole.fr/textile

NOUVEAU DANS L'AGGLO

Un haut lieu dédié au bien-être alimentaire au cœur de Grenoble

Au cœur du nouveau quartier Flaubert, où de nombreux immeubles ont fleuri ces dernières années (en face de la MC2 !), c'est un « haut lieu » dédié à l'agriculture et aux plaisirs de la table, mais aussi à la détente, au partage, à la culture et à la fête qui ouvre en cette rentrée 2022.



© Grenoble Alpes Métropole / Pascale Cholette

Les premières graines ont été plantées lors de l'inauguration, en septembre, en présence du président de la Métropole, Christophe Ferrari.

Son nom ? Le Bar radis. Sa particularité ? Être situé sur le toit d'un parking silo, promettant d'offrir aux clients une vue à 360° imprenable sur les massifs. Sa mission ? Proposer sur une surface aménagée de 2 400 m², un bar, un restaurant mais aussi des animations sur les questions de jardinage et des ateliers de production et de transformation agricole à destination des professionnels et du grand public. Cela, grâce aux 500 m² d'espace de maraîchage et à une serre de 100 m² qui permettront par ailleurs d'alimenter directement les besoins du bar et du restaurant. Une cuisine réservée à des porteurs de projets extérieurs leur permettra de préparer des repas qu'ils pourront commercialiser via leurs réseaux. Durant la journée, le Bar Radis se transformera en café associatif...

CULTIVONS NOS TOITS... AU SENS PROPRE !

À l'origine de ce projet, trois structures, désormais constituées en Scoop : l'association Cultivons nos toits, le restaurant *Tête à l'envers* et la micro-brasserie Maltobar. En 2017, elles s'associaient pour répondre à l'appel à projets lancé par la Ville de Grenoble, la Sages et Grenoble habitat qui cherchaient un gestionnaire pour ce futur toit-terrasse du parking silo du nouveau quartier Flaubert...

Après un retard important dû à la crise sanitaire, le projet qui bénéficie de subventions de la Métropole de Grenoble et de la Ville sera un lieu expérimental, participatif et ouvert aux besoins et aux contributions de tous •



© Grenoble Alpes Métropole / Pascale Cholette

Adresse :
13 rue Gustave-Flaubert.

Plus d'infos sur
cultivonsnostoits.org

JEUNE GÉNÉRATION

Candice de Léo se livre sans tabou

Après avoir remporté l'appel à projets « Jeunes pour l'égalité » de la Métropole en 2021, Candice de Léo vient de publier son premier livre *Et si les hommes portaient des robes* à tout juste 18 ans. Un recueil de réflexions personnelles sur la place de la femme dans la société.

Elle se qualifie elle-même de féministe depuis ses 10 ans mais c'est lors du premier confinement en 2020 que Candice de Léo a eu le déclic : « *C'est là où je me suis rendu compte que le féminisme était central dans ma manière de penser et que j'ai entrepris l'écriture de ce livre.* » Un essai de 152 pages dans lequel l'adolescente relate avec simplicité sa découverte de la masturbation, « *encore trop souvent associée à un sentiment de honte ou de culpabilité chez les jeunes filles* », le harcèlement de rue dont elle a été victime, ses premières règles, « *dont le sujet était tabou dans ma famille* », son rapport au corps...

◆
« Nous pouvons faire bouger les choses »

Au travers de ce témoignage, l'adolescente – qui a 16 ans à l'époque – porte un regard critique sur notre société patriarcale et ses conséquences sur les femmes : stigmatisation, stéréotypes, inégalités avec les hommes, sexualisation de leur corps, propos misogynes... « *Ce que j'ai écrit, beaucoup de filles de mon âge le vivent. Avec ce livre, j'espère à mon échelle contribuer à faire évoluer les mentalités.* »

Avide de connaissances, Candice De Léo se documente sur la question de l'égalité femmes-hommes depuis plusieurs années. Lectures, podcasts, comptes Instagram... tous les supports y passent.

Son essai montre notamment l'apport des réseaux sociaux comme outil d'éducation à ces sujets auprès des jeunes générations. Parmi les nombreuses femmes qui l'inspirent, on y trouve la journaliste et essayiste Mona Chollet, l'écrivaine Virgine Despentes, la journaliste Victoire Tuaillon, mais aussi les chanteuses Angèle et Clara Luciani ou les influenceuses Nattoo et Esile.

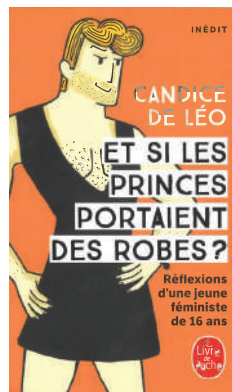
SOUTENUE PAR LA MAISON DE L'ÉGALITÉ

Chaque année, la Métropole grenobloise donne la voix aux jeunes du territoire et les accompagne via son appel à projets « Jeunes pour l'égalité filles-garçons* ». Un accompagnement dont a bénéficié la jeune autrice et qui l'a incitée à soumettre son livre aux maisons d'édition. Bingo ! Elle est repérée par Le Livre de poche qui l'édite au printemps. « *C'est une grande fierté pour la Métropole d'avoir soutenu Candice de Léo dans son projet d'écriture*, déclare Christophe Ferrari, président de Grenoble Alpes Métropole. *Il est important d'avoir une parole libérée sur ces sujets fondamentaux qui traversent toutes les générations. Encore plus à l'heure où certains droits comme l'avortement sont remis en question.* »

L'édition du livre a aussi eu un effet libérateur dans la famille de l'adolescente. « *J'ai grandi dans une famille assez sexiste malgré elle. L'écriture de ce livre m'a permis d'ouvrir le dialogue avec mes proches et de déconstruire certains clichés.* » Quant à son avenir, Candice de Léo se voit bien journaliste et planche déjà sur l'écriture d'un deuxième livre. À suivre...

* Actuellement en cours jusqu'au 21 novembre

Et si les hommes portaient des robes ?
Editions Le Livre de poche – 7,20 €
Disponible en librairie et sur internet



LIBRAIRIE

Lireka, la librairie en ligne qui veut concurrencer les grosses plateformes

Un an après son ouverture, Lireka poursuit son développement. Créée en septembre 2021 par des anciens d'Amazon, la librairie en ligne s'est installée dans un nouvel entrepôt de 400 m² rue des Alliés à Grenoble. De là partent chaque jour environ 300 commandes (soit 600 livres) dans le monde entier – l'objectif est de doubler d'ici la fin de l'année.

Il y a un an, peu de monde aurait parié sur la réussite de cette entreprise qui vient chasser sur les terres des plus grands distributeurs en ligne. Fondée par deux anciens d'Amazon, Marc Bordier et Emmanuelle Henry, Lireka s'appuie sur la librairie Arthaud qu'ils ont rachetée en 2020. Leur idée : vendre des livres aux Français expatriés (2,5 millions de personnes) et à la communauté francophone du monde entier (environ 300 millions de personnes).

« J'ai vécu plusieurs années au Canada et à Londres et à chaque fois, c'était difficile de se procurer des livres en français, se souvient Marc Bordier. On n'en trouve très peu dans les librairies et quand on veut se faire livrer, les coûts sont élevés et les délais souvent longs. » Lireka propose un million de titres (dont 80 000 en stock) livrables gratuitement dans le monde entier, et pour un centime d'euro en France.

UN MILLION DE LIVRES

Lireka arrive à proposer la livraison gratuite grâce notamment à « des tarifs négociés avec les transporteurs » et à sa capacité à « glisser plusieurs livres dans le même colis, ce qui permet d'amortir les frais de port », précise Marc Bordier. Prochaine étape : vendre des livres, pas seulement en français, dans le monde entier •



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

Plus d'infos sur lireka.com



© Olivier Thielhard

BIODIVERSITÉ

Ambane, le gypaète né fin mars dans le Vercors a pris son envol



« C'est notre obscurantisme qui l'a fait disparaître »

« Cela fait 12 ans que nous travaillons sur cette opération, on est moins inquiets qu'il y a 100 jours, mais on tremble encore », reconnaît Bruno Cuervas, garde de la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors. Fin février dernier, la ponte d'un œuf de gypaète barbu dans les falaises de Chatillon-en-Diois avait défrayé la chronique. Et venait couronner ses efforts, lui qui depuis plus d'une décennie travaille à réintroduire ce vautour blanc de plus de 3 mètres d'envergure menacé d'extinction.

Un œuf, c'était déjà un miracle. Mais allait-il éclore ? Et le gypaète s'épanouir dans ce nouvel environnement ? Mais fin mars, soit 55 jours après la ponte, le petit

rapace charognard, baptisé Ambane, cassait sa coquille. Et début août, il prenait son premier envol. Une telle naissance dans le Vercors n'était pas arrivée depuis un siècle ! Chassé par l'homme, le gypaète avait disparu de l'arc alpin à la fin des années 1870.

« Cette réintroduction est le résultat du programme Life de la Commission européenne, coordonné par la LPO. Depuis le début de l'opération, nous avons réintroduit 17 gypaètes. Il n'en reste que 9, dont 2 couples. » Capable de vivre jusqu'à 40 ans, l'animal connaît en effet un développement fragile : 50 % des juvéniles meurent la première année et de nombreuses menaces entravent son épanouissement, comme les empoisonnements d'origine humaine, les lignes électriques,

les éoliennes, la grippe aviaire ou les canicules... « C'est notre obscurantisme qui l'a fait disparaître, il faisait peur aux gens par sa taille. Pourtant, comme le bouquetin, c'est une espèce placide et très esthétique, qui fait partie d'un équilibre. Il fait barrage aux épidémies en se débarrassant des carcasses et régule par son agressivité, la prolifération d'espèces comme les aigles royaux. »

Si tout se passe bien pour Ambane, il pourrait à son tour participer au repeuplement de son espèce. À travers tout l'arc alpin •

Plus d'infos sur oiseauxisere.free.fr

QUALITÉ DE VIE

À Fontaine, bientôt la première micro-forêt urbaine de France

Faire d'une contrainte un avantage. Voilà l'esprit qui anime la Ville de Fontaine dans son projet de transformer une friche inconstructible en une forêt urbaine.

De quoi remplacer avantageusement une verrue urbaine par un poumon vert pour apporter de la fraîcheur et de l'air aux habitants. Et favoriser par ailleurs l'épanouissement de la biodiversité que l'on sait menacée.

Située à quelques encablures de la rive droite du Drac, la friche Robert-Vial de 23 000 m² est condamnée par les inondations qui menacent. Aucun projet immobilier ne peut en sortir de terre. Alors, d'ici l'automne prochain, sur une parcelle de 500 m², la première micro-forêt de France y sera semée par l'ONF avec la participation des habitants. Le principe ? Planter beaucoup plus « serré » que dans une forêt natu-

relle afin que les essences se livrent à une compétition féroce et qu'elles y poussent ainsi, plus rapidement... « *La population fontainoise souhaite une ville plus agréable à vivre, évoque Isabel Jimenez, adjointe à l'environnement. Cela passe par la végétalisation. Avec cette forêt, nous allons réaliser un véritable poumon vert qui va nous permettre de lutter contre les canicules et la pollution, sans compter que ces plantations serviront de rempart naturel aux inondations.* »

Quelque 300 arbres et une prairie fleurie devraient ainsi bientôt remplacer une partie de cette friche à l'abandon. « *Nous allons privilégier les essences locales [aulnes, saules, chênes, tilleuls, charmes, cormiers, aliziers, érables, troènes, (NDLR)] et certaines espèces comestibles et mellifères [néfliers, arbousiers et cerisiers, (NDLR)] », poursuit l'édile, qui précise néanmoins : « Si les citoyens pourront se balader autour, ils ne pourront pas pénétrer dans cette future forêt dont le rôle principal sera d'apporter de la fraîcheur et de servir d'abri naturel aux oiseaux, insectes et petits mammifères. » Sur le restant de la friche, la Ville envisage « un espace naturel forestier avec une arborisation qui pourrait être financé par le Département dans le cadre de l'appel à projets Un habitant un arbre ».*



EN BREF



PaGella, le patrimoine grenoblois en ligne

La nouvelle bibliothèque numérique de la ville de Grenoble dédiée au patrimoine permet l'accès en un clic à plusieurs milliers d'œuvres : manuscrits anciens, dessins, correspondances, photographies, presse régionale... L'occasion de faire un bond dans le passé, de fouiller des archives, de s'enrichir et de s'émerveiller. pagella.bm-grenoble.fr

Un nouvel incubateur de start-up

Un nouveau bâtiment dédié à l'accueil de start-up innovantes, le BHT-3, va être construit par la SEM Minatec Entreprises sur la presqu'île de Grenoble. Il proposera plus de 4 000 m² d'espaces de bureaux, de salles blanches et de laboratoires. Les travaux devraient démarrer au mois d'octobre pour une livraison au 1^{er} semestre 2024.

Un site web pour L'Ilyade à Seyssinet

Concerts, cirque, théâtre, humour, cinéma, expositions... depuis septembre, le site internet de L'Ilyade permet d'accéder à la programmation 2022-2023, aux infos pratiques et à la réservation en ligne. Découvrez également l'équipe, le lieu, les partenaires et les actions culturelles de la salle. www.lilyade.fr

À Grenoble, on fabrique des aurores boréales !

Nos chercheurs ont du génie ! Jean Lilensten, astrophysicien ① à l'institut de planétologie et d'astrophysique de Grenoble (IPAG) a conçu en 2007 la Planeterrella, un simulateur d'aurores boréales.

« J'ai conçu la Planeteterrella pour expliquer le phénomène des aurores boréales, s'enthousiasme Jean Lilensten. Elle a beaucoup de succès : 38 copies des plans de la machine existent dans le monde et presque autant de demandes sont en attente. Alors nous allons construire une Planeterrella opérationnelle pour pouvoir leur envoyer. » Mais qu'est-ce qu'une Planeterrella ? C'est une cloche de verre dans laquelle on fait le vide (on enlève tout l'air), qui abrite deux sphères aimantées. L'une des sphères figure la terre (ou une autre planète) qui dégage un champ magnétique ②. L'autre sphère, de taille plus grande, représente le soleil. Lorsque cette sphère fonctionne, elle envoie des électrons ③. Ils butent sur le champ magnétique et cela provoque des aurores boréales miniatures mauves. « C'est l'un des spectacles les plus fascinants de la nature », conclut Jean Lilensten.

Météo de l'espace

Pourquoi étudier les aurores boréales ? « Les aurores nous renseignent sur les électrons qui viennent du soleil, détaille Jean Lilensten. Cela nous raconte comment "vit" le soleil. Or celui-ci a beaucoup d'influence sur la terre. S'il a beaucoup d'activité, il peut provoquer des coupures d'électricité, faire vieillir des pipe-lines ④ ou abîmer des satellites... Nous inventons ainsi une nouvelle discipline : "la météo de l'espace" afin de prédire ces aléas pour nous en protéger. »

Plus d'infos : planeterrella.osug.fr

LEXIQUE :

- ① **Astrophysique** : branche de l'astronomie qui étudie les propriétés physiques des astres, c'est-à-dire leur température, leur composition chimique, leur champ magnétique, etc.
- ② **Champ magnétique** : un champ magnétique est le résultat de la force d'un aimant sur ce qui l'entoure. Si tu poses un clou à côté d'un aimant ; l'aimant attire le clou qui se colle à lui. La terre a un champ magnétique qui provient de son noyau en fer.
- ③ **Électron** : particule chargée d'électricité négative qui constitue la partie externe de l'atome ⑤.
- ④ **Pipe-line** : canalisation servant au transport, sur de longues distances, de fluides ou de gaz.
- ⑤ **Atome** : un atome est un minuscule morceau de matière. Il est composé d'un noyau (qui regroupe des protons et des neutrons) et d'un nuage d'électrons.



© Alan Delboulbé, IPAG-OSUG-CNRS / OEAW, Autriche

Venez observer des aurores boréales à Grenoble !

L'astrophysicien Jean Lilensten expliquera le phénomène des aurores boréales à 17 h 30 à l'observatoire des sciences de l'univers de Grenoble (Osug) jeudi 13 octobre, mardi 8 novembre et lundi 5 décembre 2022. Ces rencontres ont lieu dans le cadre de « La saison entre ciel et terre », une programmation d'événements sur le thème des sciences de la terre, de l'environnement et de l'univers, organisée par les acteurs culturels et scientifiques du territoire métropolitain et coordonnée par La Casemate à Grenoble. D'autres rendez-vous sont proposés pendant la fête de la science.

À partir de 8/9 ans.

Gratuit sur inscription : <https://www.osug.fr/grand-public/rendez-vous-publics/demonstrations-simuler-les-aurores-polaires-et-les-phenomenes-cosmiques.html>

OSUG – domaine universitaire, bâtiment OSUG-D – 122 rue de la Piscine – 38400 St-Martin-d'Hères.

Qu'est-ce qu'une aurore boréale ?

Une aurore boréale ressemble à un voile coloré qui illumine le ciel la nuit. Ce phénomène se produit à environ 100 kilomètres au-dessus de nos têtes. C'est le soleil qui provoque cet incroyable spectacle : il envoie dans l'espace des électrons et des protons. On parle de « vents solaires ». Ces électrons entrent en collision avec la « magnétosphère », des gaz présents dans notre atmosphère qui nous protègent des vents solaires.



Cette couche est plus mince au niveau des pôles ; le dégagement d'énergie provoque alors les aurores boréales. Un phénomène magnifique, le plus souvent vert mais aussi rouge, mauve ou jaune. La couleur dépend de l'altitude à laquelle se produit le phénomène.

Stéphane Gal, en tenue d'époque, arborant le drapeau du Dauphiné, au sommet du Mont-Aiguille, après une première ascension par «la voie Normale».

RECHERCHE

Il a grimpé le mont Aiguille... comme en 1492

En tenue et dans les conditions de l'époque, l'historien Stéphane Gal a tenté l'ascension du mont Aiguille (Vercors) telle qu'elle fut pratiquée pour la première fois en 1492 par Antoine de Ville, capitaine du roi Charles VIII, pour qu'il ne devait être impossible...

J'avais déjà fait parler de lui en 2019. En se lançant dans la traversée des Alpes en armure, à la façon de l'armée de François I^{er} partie combattre en 1515 le duché de Milan à Marignan. Sur le même mode opératoire, c'est-à-dire dans les conditions de l'époque, il s'est lancé entre mai et juin derniers dans l'ascension du mont Aiguille. Dont l'exploit de la première escalade en 1492 est désormais considéré comme l'acte de naissance de l'alpinisme !

« MON CORPS COMME TERRAIN D'EXPÉRIMENTATION »

Les raisons de cette entreprise un peu folle ? « Retrouver les sensations et les difficultés que représentait cette ascension primordiale et apporter des explications aux motivations du roi Charles VIII. Pour cela, je me sers de mon corps comme d'un terrain d'expérimentation pour bien comprendre la capacité d'adaptation et d'invention des sociétés passées », précise l'historien de l'Université Grenoble Alpes.

©Marjo

Comme en 1492, Stéphane Gal a fait fabriquer des échelles en bois pour tenter, dans les mêmes conditions qu'autrefois, l'ascension du Mont-Aiguille par «la voie des Tubulaires».

Si peu de documentation a traversé le temps pour témoigner des conditions de cette première ascension... L'année 1492, comme en atteste la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, témoigne d'une grande période de découvertes, de volonté de repousser les limites de l'homme... « *Aujourd'hui, la montagne paraît comme un terrain de jeu, reprend Stéphane Gal. Pourtant, les hommes sont allés y chercher des démonstrations de ce dont ils étaient capables. Et le fait que des monarques s'y soient intéressés est un fait que l'on a trop peu mis en avant.* »

PLUS DE 250 MÈTRES GRÂCE À DES ÉCHELLES

À cette époque, l'alpinisme tel qu'on le pratique aujourd'hui n'existait pas encore. Sans compter que la montagne faisait peur et qu'elle nourrissait de contagieux fantasmes ! Le roi Charles VIII, pour qui rien n'aurait su être impossible, fit donc naturellement appel au capitaine Antoine de Ville, passé maître dans l'art d'assiéger les châteaux... grâce à des échelles !

« *C'est avec des échelles hautes de 7 mètres, fabriquées au pied du mont Aiguille à partir de bois présents dans le massif, que le capitaine est parvenu, le 26 juin 1492, à gravir les quelque 250 mètres qui le séparaient du sommet, accompagné de l'écheleur du roi, d'un charpentier, de tailleurs de pierre et de manœuvres.* »

DES DÉDUCTIONS PLAUSIBLES

Pour se faire la main, Stéphane Gal entreprend une première ascension le 30 mai der-

nier par « *la voie Normale* ». Doté, comme en attestent les documents de l'époque, de chaussures en cuir, d'un pantalon de laine, d'une chemise de lin, d'un casque métallique et d'un bâton long des alpes. Les 19 et 20 juin, muni d'échelles conçues comme par le passé par des charpentiers, il y retourne et les dispose cette fois-ci sur « la voie des Tubulaires », selon les moyens employés lors de la première ascension. « *Au total, reconnaît le scientifique, on n'a fait qu'une vingtaine de mètres sur trois plateformes en rencontrant beaucoup de vent et d'éboulis. Mais cette expérimentation nous a permis de faire des déductions plausibles. Il leur a fallu des moyens considérables : installer un camp de base, le renfort de nombreux hommes et d'animaux, construire des monte-charges et retailer les plateformes naturelles pour accueillir les nombreuses échelles.* » Une aventure ayant coûté la bagatelle de 1 600 livres (une fortune à l'époque !), et un succès sans précédent dans

lequel le roi Charles VIII eut tôt fait d'entraîner l'intervention de la providence divine... Qui le légitimait ainsi dans ces prétentions italiennes et son objectif final : sa croisade vers Jérusalem...

À l'instar du livre *Des chevaliers dans la montagne* (UGA Éditions), qui retrace sa première expédition dans les Alpes, Stéphane Gal a déjà prévu de coucher cette nouvelle aventure sur le papier. Son livre devrait paraître en 2024, aux mêmes éditions •



©Bernard Angelin

Toujours plus haut au salon de l'Escalade

C'est à Grenoble que se tient l'unique rendez-vous de la verticalité en France ! Il réunit toute la filière des passionnés d'escalade, d'alpinisme, de canyoning, de via-ferrata, de spéléo, de slackline et même de cordistes. 150 exposants proposeront leurs dernières nouveautés et les visiteurs pourront tester le matériel et découvrir une foule d'animations.

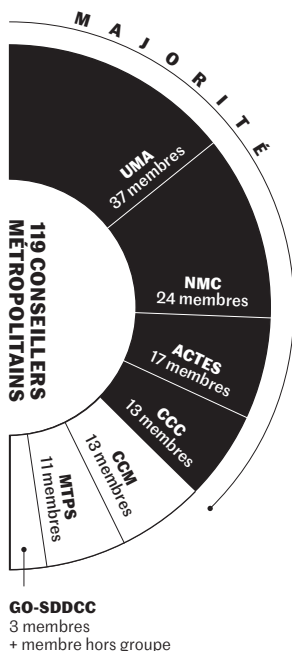
Du 18 au 20 novembre à Alpexpo
Billetterie : www.salon-escalade.com/billetterie

La via ferrata de la Bastille, avec une vue imprenable sur l'agglomération grenobloise.



©Grenoble Alpes Métropole/Thibault Lafébre

Expression des 7 groupes politiques représentés à la métropole. Chacun d'entre eux dispose de 900 signes pour exprimer son point de vue.



LE CONSEIL EN DIRECT

PROCHAINES SÉANCES PUBLIQUES
VENDREDI 30 SEPTEMBRE À 10H
VENDREDI 18 NOVEMBRE À 10H

Pour toutes les informations sur le lieu et les conditions, rendez-vous sur grenoblealpesmetropole.fr/conseilmetro

SUR LE WEB
Le conseil métropolitain sera visible en direct sur grenoblealpesmetropole.fr



UMA

Céline Deslattes

Conseillère municipale de Grenoble

Francis Dietrich

Maire de Champ-sur-Drac

Coprésidente et coprésident du groupe Une Métropole d'Avance (UMA)



L'énergie, un bien précieux et limité

La crise énergétique que nous traversons nous oblige à penser notre action autrement. Il convient en effet de passer à une approche basée sur la rareté, la sobriété et l'efficacité, car l'énergie est un bien précieux et limité. C'est donc le moment de repenser la question de la sobriété dans toutes ces dimensions : sobriété énergétique et sobriété dans l'usage de nos ressources naturelles. Afin de réduire les consommations d'énergie, face à l'urgence, le territoire Grenoblois doit se mobiliser de manière durable dans des démarches de sobriété. La sobriété énergétique doit devenir un projet collectif, de protection de nos biens communs, de protection de la vie économique et culturelle, un projet de lutte contre l'exclusion des plus modestes et de persévérance de notre environnement. Nous continuerons à œuvrer pour la création d'un pôle public de l'énergie à l'échelle de notre territoire.

unemetropoleavance.fr



NMC

Jean-Luc Corbet

Maire de Varcis-Allières-et-Risset

Anahide Mardirossian

Adjointe au Maire de Saint-Martin-le-Vinoux

Marc Oddon

Maire de Venon

Coprésidents et coprésidente du groupe Notre Métropole Commune (NMC)



La Métropole engagée face à un climat extrême

Pendant la période estivale, la Métropole a été touchée par des événements climatiques sans précédent. Une sécheresse extrême ainsi que des incendies ont gravement touché plusieurs communes. Nous tenons à saluer les agents communaux et métropolitains engagés pour accompagner les populations impactées, maintenir la continuité du service public et assurer la gestion de crise. Face à ces événements, la Métropole engage des politiques d'atténuation du réchauffement climatique : végétalisation et plantation d'arbres, protection des terres agricoles des espaces naturels et forestiers, préservation des ressources en eau, accompagnement des habitants dans la rénovation thermique des logements. Mais aussi le Plan Alimentaire Inter Territorial qui fixe les ambitions métropolitaines pour le maintien de notre système agricole et la relocalisation de notre production alimentaire.

facebook.com/notremetropolecommune



ACTES

Souad Grand

Maire-adjointe du Pont-de-Claix

Bertrand Spindler

Maire de La Tronche

Coprésidente et coprésident du groupe Arc des communes en transitions écologiques et sociales (Actes)



Le nom dit

L'actualité climatique fait prendre tout son sens au nom de notre groupe d'élus métropolitains *Actes*, pour *Arc des communes en transition écologiques et sociales*, que nous avons choisi en 2020. *Actes* car il s'agit bien d'agir. *Arc* pour cet élément d'architecture qui relie, qui assure une cohésion, et qui a vocation de tenir l'édifice. *Arc des communes* car le fondement de la Métropole, établissement public de coopération intercommunale, est la coopération entre communes. *En transitions écologiques et sociales*, car ces transitions s'imposent maintenant à toutes et à tous. *Écologiques et sociales*, car on ne pourra pas aller vers des mutations écologiques fortes sans un accompagnement social fort. Alors nous agissons, oui, mais nous attendons aussi que le Gouvernement et le Parlement nous donnent les leviers et les moyens nécessaires pour amplifier ces transitions écologiques et sociales.

facebook.com/elusactes.lametro



CCC

Jacqueline Madrennes,
Adjointe au Maire d'Échirolles
Jean-Paul Trovéro
Conseiller municipal de Fontaine
Président du groupe Communes,
Coopération et Citoyenneté (CCC)

Zone Faible Emission : Il faut d'abord développer les transports en commun comme alternative à la voiture

La loi Climat et résilience impose aux grandes agglomérations de mettre en place une Zone à Faible Emission (ZFE) pour les particulier. Il s'agit d'interdire la circulation des véhicules les plus polluants (particules fines et NOx) selon le classement Crit'air de 1 à 5. Les Crit'air 5 doivent être interdites dès 2023. La ZFE concerne 13 communes sur l'agglomération grenobloise. Les discussions sont en cours et la concertation à venir. Si la ZFE est efficace contre la pollution atmosphérique, elle ne l'est pas contre le réchauffement climatique. Elle est socialement injuste car des personnes qui sont obligées de se déplacer en voiture ne pourront pas acheter un véhicule « propre ». Nous prenons position pour que cette ZFE ne pénalise pas les classes moyennes et populaires. Nous militons pour d'abord développer les alternatives : les transports en commun. Pourtant, le RER grenoblois n'est pas envisagé avant 2035.

facebook.com/CommunesCooperationCitoyennete

CCM

Dominique Escaron
Maire du Sappey-en-Chartreuse
Président du groupe Communes au
Cœur de la Métropole (CCM)

Voiries : ça patine !

Force est de constater que certaines politiques métropolitaines, notamment celles concernant l'entretien des voiries et les travaux liés à l'eau, sont loin de donner satisfaction. Les attentes étaient pourtant fortes de services publics plus efficaces et plus qualitatifs, dès lors que leur gestion était mutualisée, à l'échelle métropolitaine. Les maires et surtout les habitants ont pourtant la surprise de découvrir régulièrement leur route en chantier, voire fermée, sans aucune concertation ou information préalable. Des opérations dont la pertinence, le calendrier et la concomitance avec d'autres travaux ne sont pas toujours compréhensibles. Au-delà du mécontentement de tous, des surcoûts et leurs conséquences importantes pour de nombreux acteurs du territoire, tant sur le plan personnel, professionnel, qu'économique, nous voyons bien que la Métro est encore en chantier.

facebook.com/CCMGrenoble

MTPS

Laurent Thoviste
Conseiller municipal de Fontaine
Président du groupe Métropole
Territoires de Progrès Solidaires (MTPS)

Plan canopée : plus de mots que d'arbres

La Métropole a récemment acté de son plan Canopée. Les enjeux sont importants et développer la nature dans notre agglomération est crucial pour lutter contre la canicule qui va de plus en plus nous frapper. Mais au-delà des mots ce plan manque cruellement d'ambition. Ainsi pour la période 2020-2026, seuls 23,7 millions d'euros sont prévus, soit moins d'1,5 % du plan pluriannuel d'investissement de la Métropole. Ce qui correspond selon les estimations à environ 1500 arbres par an soit seulement 10 000 arbres pendant le mandat, un objectif bien faible comparé à d'autres métropoles : 50 000 à Nantes, 100 000 à Toulouse, 300 000 à Lyon. Les maires sont pourtant volontaires et réclament une intervention forte de la métropole dans ce domaine. C'est pourquoi notre groupe a regretté qu'une nouvelle fois la majorité parle beaucoup mais agisse peu dès lors qu'il s'agit des préoccupations concrètes des habitants.

grenoblealpesmetropole-MTPS.fr
facebook.com/GrenobleMTPS
twitter.com/GrenobleMTPS

OSCDDC

Alain Carignon
Conseiller municipal de Grenoble
Président du groupe d'opposition Société
Civile, Divers Droite et Centre (OSCDDC)
**Dominique Spini
et Nicolas Pinel**
Conseillère et conseiller municipaux
de Grenoble

Pollution sur un terrain métropolitain

Depuis des années, un terrain de la Métropole à La Tronche est utilisé pour brûler des câbles et récupérer le cuivre. Une pratique qui semble résulter d'un trafic organisé, et dégage des émissions de dioxyde, polluantes et nocives. En mars, notre groupe a écrit au Président de la Métropole pour demander d'engager des mesures. Il a refusé, arguant qu'il faut « avoir une base légale fondant cette expulsion. Malgré de fortes suspicions, de tels éléments ne sont pas réunis aujourd'hui malgré les procès-verbaux de la commune de la Tronche, de sa police municipale (...) ». La situation est largement documentée, et elle persiste. Comment accorder du crédit à des élus donneurs de leçons sur l'avenir de la planète, quand ils sont incapables de faire cesser une activité illégale et polluante sur leur propre terrain ?

Contactez-nous :
societecivile38@gmail.com

ÇA VOUS BRANCHE?

Découvrez ou redécouvrez
les arbres de la métropole

1^{ER}-14 OCTOBRE 2022

dans toute la métropole – gratuit

balades découvertes, ateliers, expos,
animations ludiques, projections, débats...

INFOS : arbres.grenoblealpesmetropole.fr/cavousbranche